

Liste des dépanneurs agréés pour les véhicules légers et les poids lourds

Etablissement	Adresse	Téléphone	Activité	
Ltabiissement		Тетернопе	VL	PL
BAYI Auto	111 avenue de Basingstoke - BP 20 - 61001 ALENCON	02 33 15 22 35	X	
LE CONTE	1 route de Paris - 61240 NONANT LE PIN	02 33 39 94 06	Х	
DEPARDE & BAILLIF	Route de l'Aigle - 14290 LA VESPIERE-FRIARDEL	02 31 32 83 73	Х	
ROYER Assistance	135 route de Lieurey - 27560 GIVERVILLE	02 32 45 95 21	Х	Х
BRIERE	3 rue du Chemin Noir - 27300 MENNEVAL	02 32 43 52 08	Х	
LGL Assistance Dépannage	RD 413 - 27800 BOISNEY	02 32 44 21 76	Х	
CANTREL Assistance	RD438 - 76500 LA LONDE	02 35 18 13 94	Х	Х
SDA DEPANNAGE 3J	ZA Les Maisons Brûlées	02 61 52 00 30		Х
POIDS LOURDS BERNAYENS	RD438 - 27270 TREIS-SANTS-EN-OUCHE	02 32 43 24 82		Х



TARIFS DES INTERVENTIONS (Tarifs toutes taxes comprises fixés par l'arrêté du 16 septembre 2022 publié au journal officiel le 24 septembre 2022)

Type d'intervention	Véhicule dont le poids est inférieur ou égal à 1,8 tonne				
Type a littervention	Forfait en euros TTC				
	(1) Forfait de base	(2) Forfait majoré			
Dépannage sur place (forfait)	138,01 €	207,02€			
Dépannage sur aire de repos ou de services	120.01.6	207.02.6			
après remorquage (forfait)	138,01 €	207,02€			
Remorquage jusquà l'atelier dépanneur	138,01 €	207,02 €			
(forfait)	138,01 €	207,02 €			
Remorquage en un lieu choisi par le client dans					
la limite de 5 kms après la sortie de					
l'autoroute. Les kilomètres supplémentaires	138,01 €	207,02 €			
sont décomptés en sus du forfait suivant le					
tarif de l'entreprise. (forfait)					
	Véhicule dont le poids est supérieur à 1,8 tonne et inférieur à 3,5 tonnes				
Type d'intervention	Forfait en euros TTC				
	(1) Forfait de base	(2) Forfait majoré			
Dépannage sur place (forfait)	138,01 €	207,02 €			
Dépannage sur aire de repos ou de services	170,65€	255,98 €			
après remorquage (forfait)	· ·				
Remorquage jusquà l'atelier dépanneur (forfait)	170,65€	255,98 €			
Remorquage en un lieu choisi par le client dans la limite de 5 kms après la sortie de l'autoroute. Les kilomètres supplémentaires sont décomptés en sus du forfait suivant le tarif de l'entreprise. (forfait)	170,65 €	255,98€			
(1) Forfait de base : applicable pour tous les appels des automobilistes effectués du lundi au vendredi, entre 8 h 00 et 18 h 00					
(2) Forfait majoré : (forfait de base majoré de 50 %) : applicable pour les appels des automobilistes effectués entre 18 h 00 et 8 h 00, ainsi que les samedis, dimanches et jours fériés					
Véhicule dont le poids total est égal ou supérieur à 3,5 T	Les tarifs sont librement déterminés par les dépanneurs agréés				